



Papiers pour bébé français de 9 mois

Par **mimi59200**, le **22/06/2015** à **20:17**

Bonjour,rnrnJe suis séparée depuis que j'ai accouché en septembre 2014 et j'ai demandé un divorce pour faute juste après mon accouchement en octobre 2014. rnrnEtant maman isolé au rsa, j'ai reçu l'aide juridictionnelle en mars 2015 et j'attends toujours l'audience de non conciliation .rnrnJe suis victime de mariage gris , mon ex conjoint a obtenu un titre de séjour de 1 an (il est algérien) qui est périmé depuis mai 2015. (je suis française)rnrnJusqu'à maintenant il n'a jamais contribué à l'entretien de son enfant depuis sa naissance.rnrnJ'aimerais partir en vacances en Algérie pendant le mois d'Août mais je n'ai toujours pas fais les papiers pour ma fille à savoir sa carte d'identité et son passeport algérien car on me demande l'autorité conjointe.rnrnComment faire? Le père nous a renié une fois son titre de séjour en poche et depuis plus de nouvelles (changement d'adresse et de numéro de téléphone).rnrnMerci pour votre précieuse aide!

Par **moisse**, le **23/06/2015** à **08:31**

Ce n'est pas un passeport algérien qui est nécessaire, mais un passeport français.rnUn conseil: ce n'est pas une bonne idée que de voyager dans le pays de votre futur ex-compagnon, compte tenu du droit des femmes qui y règne.rnAttendez donc que votre situation soit stabilisée et claire avant de tenter cette aventure.

Par **mimi59200**, le **25/06/2015** à **00:14**

Bonsoir,rnrnOui je vais m'abstenir d'y aller pour finir je crois que ce n'est pas une bonne idée ,

du moins en attendant que les choses s'officialisent.rnrnC'est juste que pour pouvoir faire les papiers du bébé , il faut l'autorité conjointe voilà pourquoi je suis bloquée. Donc je dois attendre de recevoir l'ordonnance de non-conciliation pour les lui faire n'est-ce-pas?

Par **moisse**, le **25/06/2015** à **08:04**

Il faut la présence d'un représentant légal disposant de l'autorité et non des deux.

Par **mimi59200**, le **27/06/2015** à **23:39**

Ah d'accord merci beaucoup pour ces informations